

PLAN D'ACCES



ACCES

En voiture:

- Au départ de Rouen, prendre l'A151 sortie N° 1: Montville
- Au départ de Dieppe, prendre la N27 sortie : D2 Clères

En transport en commun:

- Ligne N° 29 au départ de Rouen ou Bosc Le Hard arrêt centre de Mont-Cauvaire.

En train:

- Au départ de Rouen, arrêt à Montville ou à Clères.

COMMENT NOUS CONTACTER

Foyer de Vie « Les Pommiers »

Accueil temporaire

Domaine du Fossé

76690 MONT CAUVAIRE

☎ : 02.35.33.20.67

📠 : 02.35.33.18.95

✉ : accueiltempo.lespommiers@amer-76.fr

Référent Accueil temporaire:

**Monsieur SAIDI Driss,
Chef de Service Educatif**

Site Web : www.amer-76.fr



Association Médico-Educative Rouennaise

FOYER DE VIE

« LES POMMIERS »

Domaine du Fossé

76690 MONT CAUVAIRE



**Vous avez 20 ans et plus
Vous recherchez un accueil
TEMPORAIRE
en Hébergement ou en
service d'accueil de jour
au sein d'une structure
Médico-sociale ?**

**Une solution peut vous
être proposée...**

Un accueil temporaire

POUR QUI?

Pour toute personne en situation de handicap mental de plus de 20 ans disposant d'une notification d'orientation en **ACCUEIL TEMPORAIRE** de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) ou ayant un statut de personne en situation de handicap avec un taux d'incapacité égal ou supérieur à 80%.

POURQUOI?

- Pour un besoin de répit à l'organisation de vie familiale, sociale et professionnelle des aidants familiaux, pour compléter momentanément l'accueil de la personne en situation de handicap
- Pour préparer les transitions entre les différents modes d'accompagnement
- Pour préparer l'orientation vers l'accueil en collectivité.

COMMENT?

L'accueil peut s'envisager à la journée, en hébergement complet, de manière continue ou séquentielle. Cet accueil ne peut en aucun cas dépasser 90 jours par an.

Les critères d'admission

- Être apte à la vie en collectivité
- Ne pas nécessiter un équipement et une surveillance médicale constante.

Procédure d'admission

↳ Etablir un premier contact avec l'établissement et préciser la demande

↳ Retirer le dossier d'admission. Envoi postal possible, téléchargement sur le site internet de l'Association :

www.amer-76.fr

↳ Retourner le dossier dans les meilleurs délais

↳ Obtenir l'accord de prise en charge de la Direction et établir le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC).

NB: Si besoin et préalablement, une visite d'établissement peut s'organiser

Votre accueil

→ NOTRE ENGAGEMENT

« Organiser, adapter autant que faire se peut les conditions d'accueil dans le respect de la personne, de ses habitudes de vie, de son intégrité »

→ A VOTRE ARRIVÉE

Un éducateur référent vous accueillera, vous renseignera et vous accompagnera durant l'ensemble de votre séjour.

Une visite d'établissement sera organisée

Un planning sera défini avec vous et organisera votre séjour.

→ DURANT VOTRE SEJOUR

Vous bénéficierez d'activités et d'animations et de l'ensemble des prestations proposées par l'établissement. Nous vous aiderons pour l'organisation de la vie quotidienne.

→ A L'ISSUE DE VOTRE SEJOUR

Un bilan de votre séjour sera établi avec votre participation et vous sera remis.